



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Énoncé d'un schéma de coopération Canada-Chine dans le domaine de l'environnement dans la perspective du XXI^e siècle

CATÉGORIE DU SUJET :

Collaboration environnementale

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Cadre de coopération

ÉTAT :

Signé par le Canada le 19 novembre 1998

**MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES
PARTENAIRES :**

Responsables : Environnement et Changement climatique Canada; Ministère de la Protection de l'environnement (MPE) de la République populaire de Chine (anciennement l'Administration d'État pour la protection de l'environnement de Chine)

Partenaires : Affaires mondiales Canada; Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine
Autres ministères canadiens et chinois

AUTRES RENSEIGNEMENTS :**Liens Web :**

[Énoncé d'un schéma de coopération Canada-Chine dans le domaine de l'environnement dans la perspective du XX^e siècle](#)

Personnes-ressources :

[Environnement Canada Informatique](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Février 2017

LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE :

B-EC-9/FR

OBJECTIF

L'Énoncé du schéma engage le Canada et la Chine à améliorer leur collaboration sur les questions environnementales et de développement durable.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

L'Énoncé offre un cadre pour la collaboration environnementale, tout particulièrement à l'égard des changements climatiques et du développement durable.

Le Comité conjoint Canada-Chine sur la coopération environnementale (CCCE) a été créé à l'intérieur de ce cadre.

Tout au long de son histoire, le CCCE s'est concentré sur un large éventail de questions environnementales, y compris la prévention de la pollution, les villes durables, les émissions de mercure, les urgences environnementales, les hydrofluorocarbures (HFC), la biodiversité et les questions se rapportant à l'eau.

Le suivi du CCCE se fait conformément au Protocole d'entente sur la coopération environnementale conclu entre Environnement et Changement climatique Canada et le ministère de la Protection de l'environnement.

RÉSULTATS ATTENDUS

Échange de pratiques exemplaires et d'expertise afin d'améliorer la protection de l'environnement dans les deux pays.

PARTICIPATION DU CANADA

Environnement et Changement climatique Canada a un long et fructueux passé de collaboration avec la Chine qui remonte au milieu des années 1980 au sujet de questions environnementales d'intérêt mutuel.

Le ministère a collaboré avec la Chine sur certaines questions ayant trait à la protection de l'environnement, aux prévisions météorologiques et environnementales et aux changements climatiques.

L'engagement avec la Chine est une composante essentielle du mandat d'Environnement et Changement climatique Canada, qui vise à protéger et à améliorer la qualité de l'environnement naturel du Canada, étant



donné que les problèmes environnementaux n'ont aucune frontière politique.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le CCCE a tenu sa réunion inaugurale les 20 et 21 mars 2000 et s'est réuni neuf fois depuis.

La neuvième réunion du CCCE a eu lieu à Hangzhou en Chine en juin 2015 et a fourni une occasion d'échanger des informations sur les priorités environnementales dans chaque pays et d'examiner les résultats du plan de travail bilatéral pour 2013-2015 à propos de la gestion des produits chimiques, la gestion de l'eau et les urgences environnementales et de négocier le plan de travail bilatéral pour 2015-2017.

L'accent de la coopération pour 2015-2017 incluait l'échange d'information et les projets conjoints qui sont mis en œuvre par les représentants des gouvernements canadiens et chinois, en collaboration avec le secteur privé, les universités et les administrations infranationales, selon le cas sur la gestion de l'eau et des produits chimiques, les réponses aux urgences environnementales, le contrôle de la pollution de l'air, y compris les hydrofluorocarbures (HFC) et le noir de carbone, ainsi que l'amélioration de l'environnement dans les zones rurales.

La prochaine réunion du CCCE doit avoir lieu au début de 2018, et sera suivie immédiatement par un atelier sur l'eau tenu en partenariat avec l'Institut de l'eau (Water Institute) de l'Université de Waterloo et l'Académie de recherche chinoise sur les sciences de l'environnement (ERCSE).

Le protocole d'entente sera renouvelé en 2017.